

DISPOSITIONS MEDICALES ARBITRES : AU CAS PAR CAS

JE PASSE MA FORMATION INITIALE ARBITRES (FIA)



JE SUIS NOUVEL ARBITRE (Candidat à la FIA)

JE SUIS MINEUR au 1er juillet

JE SUIS NON LICENCIE

je remplis mon autoquestionnaire

je réponds **non** à toutes les questions , je fournis seulement l'attestation.

je réponds **oui** à au moins 1 question j'adresse un certificat médical de non contre indication à l'arbitrage.

JE SUIS DÉJÀ LICENCIE :

j'utilise ma licence validée médicalement comme certificat médical

**JE SUIS
MINEUR**



JE SUIS NOUVEL ARBITRE (Candidat à la FIA)

JE SUIS MAJEUR au 1er juillet

JE SUIS NON LICENCIE :

je fournis un certificat classique de non contre indication à l'arbitrage

JE SUIS DÉJÀ LICENCIE :

j'utilise celui de ma licence joueur/éducateur/dirigeant de la même saison

**JE SUIS
MAJEUR**



JE SUIS UN ARBITRE EN ACTIVITE



JE SUIS DEJA ARBITRE JE SUIS MINEUR

JE SUIS MINEUR au 1er juillet

je remplis mon autoquestionnaire

je réponds **non** à toutes les questions , je fournis seulement l'attestation.

je réponds **oui** à au moins 1 question je fournis un DMA

**JE SUIS
MINEUR**



JE SUIS DEJA ARBITRE J'AI ENTRE 18 ET 34 ANS INCLUS

JE SUIS MAJEUR (entre 18 et 34 ans au 1er juillet)

je fournis un Dossier Médical arbitres (DMA) tous les 3 ans, les 2 autres années, application des règles ci-dessus pour les - de 18 ans

**JE SUIS
MAJEUR**



JE SUIS DEJA ARBITRE J'AI 35 ANS OU PLUS

JE SUIS MAJEUR (j'ai 35 ans ou plus au 1er juillet)

je fournis un Dossier Médical arbitres (DMA) toutes les saisons

**JE SUIS
MAJEUR**

